

La machine à remonter le temps : FRANCE DIRECT SERVICE

Le Réseau anti-arnaques poursuit la nouvelle rubrique inaugurée en août dernier : chaque mois, un Info-Alerte évoque une offre douteuse repérée dans les décennies précédentes. Dans la mesure où de nombreux stratagèmes passés sont « recyclés » - notamment par le canal internet – il est utile d’attirer l’attention du consommateur sur les pièges potentiels qui peuvent réapparaître sous un nouvel « emballage ».

Cette fois-ci, la machine à remonter le temps du Réseau anti-arnaques s’arrête en janvier 1986 : un pli publicitaire émanant de **FRANCE DIRECT SERVICE (FDS)** déchaîne les passions.

En effet, cette société implantée dans la région niçoise, utilise le procédé - aujourd’hui banalisé - de fac-similé de journal : le format atypique, la personnalisation à outrance et la formulation accrocheuse « Vous avez gagné 25 millions de centimes » provoque de nombreuses commandes, mais aussi de nombreux espoirs déçus.

À l’époque, **FDS** demeure un client imposant de **LA POSTE** : déjà en 1984, elle diffusait plus de vingt millions de catalogues.

Le P-D.G de **FDS** – **Bernard GRAEFF** - aujourd’hui en retraite mais qui a exploité dans l’ombre de multiples sociétés de vente à distance, s’était outré des réactions de consommateurs mécontents. D’ailleurs, cette affaire allait aboutir à un procès fleuve avec une condamnation à la clef.

Du reste, ce triste épisode est venu conforter la création d’une cellule anti-arnaques au sein de l’association locale **UFC-Que Choisir Quimper**, ancêtre du futur Réseau anti-arnaques.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l’UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l’origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)